

Ecole Française A. Rimbaud - Compte rendu du Conseil d'Etablissement 3
du mardi 02 juin 2015 - Salle 1

La session du Conseil d'établissement a débuté à 18h10

1. Nomination du (de la) secrétaire de séance (parents) : Safiétou Touré Ndiaye

2. Approbation de l'ordre du jour du Conseil d'Etablissement 3

Deux demandes des représentants des élèves à rajouter à l'ordre du jour ont été étudiées :

1. Autorisation de l'utilisation du téléphone portable par les élèves du collège pendant la récréation et la pause-déjeuner.

La demande a été débattue et rejetée par les membres du CEbt avec les explications suivantes :

- Pas d'utilisation du portable dans l'établissement, selon le règlement intérieur.
- Les risques inutiles de dérives, notamment la tentation de prendre des photos d'élèves dans des situations inconfortables, d'aller sur des sites internet prohibés ou autres dysfonctionnements doivent être évités.
- L'utilisation du téléphone portable est interdite dans tous les établissements dans le système éducatif français.
- La CPE / Vie scolaire est l'interface pour appels des familles par les élèves en cas de besoin.

2. Amélioration de l'état des terrains de foot et de basket et remplacement et meilleur entretien des dossards utilisés par les élèves qui sont usés et souvent pas très propres.

Les demandes jugées légitimes et pertinentes ont été acceptées. La direction se penchera sur la question pour apporter des solutions avec le comité de gestion.

L'ordre du jour a été ensuite approuvé à l'unanimité.

3. Approbation du compte-rendu du Conseil d'Etablissement 2 du Mardi 17/02/2015

Le compte-rendu du Conseil d'Etablissement 2 a été approuvé à l'unanimité.

4. Vie de l'école primaire

• Actualités pédagogiques :

- **Calendrier des congés 2015-2016** validé par l'Inspectrice de L'Education Nationale (IEN) de la zone Afrique Australe et Orientale / AEFE → transmis à tous (parents et personnels).

La directrice a rappelé que le calendrier scolaire concerne le rythme du primaire. Le processus d'adoption du calendrier 2015-2016 a été transparent et le calendrier voté par les représentants des parents et enseignants suivant des propositions qui ont tenu compte des exigences et critères de la circulaire de l'IEN.

- **Congés des personnels locaux tanzaniens**

La représentante du personnel local a demandé que les périodes de congés pour ces personnels soient définies à l'avance afin de pouvoir planifier les dates de congés.

Les personnels d'entretien, de maintenance, de garde de l'établissement en contrat local ont droit à la moitié des jours de vacances définis au calendrier pédagogique de l'établissement. Cette demande tout à fait légitime est déjà en cours de définition.

- **Echéanciers du 3^{ème} trimestre 2014-2015** → transmis à tous (parents et personnels) :

- *Primaire* : lundi 22/06/2015, transmission aux familles des livrets scolaires du primaire PS → CM2, fin du trimestre 3 et attestations palier 1 et palier 2 du Socle Commun. Retour impératif des livrets au secrétariat d'Oysterbay pour archivage le **jeudi 25/06/2015 au plus tard**.

Secondaire : PRONOTE en ligne et production des bulletins.

La directrice a tenu à remercier l'implication de parents d'élèves dans les activités de l'école et particulièrement Madame Zahra Mahloudji pour son aide à la constitution d'une base de données ayant permis la création des listes de diffusion pour l'établissement. Elle souligne également l'implication de Madame Hélène Agostini pour la mise en place de PRONOTE en faveur de la communauté du secondaire.

Orientation / procédure :

Primaire : conseils de cycles (1-2-3)

Secondaire : conseils de classes 3^{ème}/5^{ème} et 6^{ème}/4^{ème} : fiches de dialogue et d'orientation à renseigner et signer par les familles. En cas de désaccord avec l'orientation proposée du conseil de classe, dialogue avec le Chef d'établissement et, si le désaccord école-famille perdure, passage en commission d'appel (jeudi 25/06/2015, 14h00-16h00, service culturel de l'Ambassade de France).

- *DNB* 15-16/06/2015
- *Spectacle de fin d'année de l'école primaire* (maternelle et élémentaire) : vendredi 19/06/2015
Fête de la musique (secondaire) : jeudi 18/06/2015

- **Politique des langues** :

Admissions à l'école Arthur Rimbaud : bilan linguistique initial concernant les élèves non-francophones / peu francophones.

Un projet pédagogique est mis en place pour aider les élèves dont le français n'est pas la langue maternelle et qui ont des difficultés.

Dans la même idée d'amélioration de la pratique de la langue française par les non francophones, une convention de partenariat A. Rimbaud / Alliance Française Dar es Salaam est en cours de signature. Dans ce cadre, l'Alliance Française ouvrira des sessions de cours de Français Langue Etrangère (FLE) au sein de l'école Arthur Rimbaud à destination de tous (enfants et adultes). Des ateliers culturels seront parallèlement et en plus proposés aux élèves en fonction de l'actualité de l'AF (ciné-club, expositions, spectacles occasionnels,...)

L'objectif principal est bien d'apporter aux élèves diverses entrées pour apprendre le français, de manière plus ludique et dans un cadre hors apprentissages scolaires formels.

Développement des ressources pédagogiques et culturelles en faveur du département d'Anglais : acquisition de matériels et supports permettant de constituer des fonds documentaires importants appartenant à l'établissement (manuels, livres d'exercices, bibliothèque).

- **Mouvement des enseignants et recrutement 2015-2016**
État néant pour la demande d'ouverture et de fermeture d'un poste d'expatrié.
Poste d'enseignant de CM1B pourvu.
Poste d'enseignement scientifique pour le collège publié et candidature en cours d'études.
- **Prévision d'effectifs 2015-2016**
Au jour d'aujourd'hui, 55 départs possibles. Selon les prévisions, les effectifs seraient au plus bas à 280 et au mieux à 313.
- **Vie scolaire :**
Règlement intérieur voté en Conseils d'école et d'établissement du 2^{ème} trimestre. Il sera rappelé aux parents de veiller à le respecter. Un avenant sera ajouté concernant le coût de la permanence garderie qui a été fixé à 10€ de l'heure en comité de gestion pour tout enfant qui ne sera pas récupéré par ses parents 30 minutes après l'heure de sortie (cours ou AES).
La question de la gestion du bus de liaison Msasani - Osterbay sera également évoquée en comité de gestion à venir.
Le conseil d'établissement est lui avisé du fait que sa prise en charge relève de la création d'un comité spécifique de parents d'élèves à savoir les principaux intéressés eux-mêmes. L'établissement ne s'en déclare, de fait, définitivement pas en charge ni responsabilité.

5. Fonctionnement et investissement

- Mise en sécurité du campus Oysterbay financée par une subvention de l'AEFE : murs d'enceinte et rénovation du réseau électrique
Le CETbt remercie l'AEFE pour la subvention accordée pour la rénovation du réseau électrique et la construction du mur d'enceinte achevé.
- Construction / besoin en salles de classe : CM1 B et 2nde à la rentrée 2015-16
- Réparations et maintenance des sites Msasani et Oysterbay seront effectuées pendant l'été (toit, peintures...)
Un site a été identifié pour relocalisation éventuelle de l'école maternelle. Une étude de faisabilité est en cours. Les modalités pratiques pour le déménagement sont également à l'étude.
- Equipements des personnels locaux tanzaniens (vêtements de pluie, bottes, produits anti-moustiques) à soumettre au comité de gestion.

6. AES

Bilan positif. Cependant les difficultés de recouvrement des frais d'inscription persistent auprès de certains parents récalcitrants.
Suggestion a été faite par la représentante des parents d'organiser des portes ouvertes ou exhibitions pour permettre aux parents et aux autres enfants de découvrir les activités.

La réunion du conseil d'établissement 3 a pris fin vers 20h40.